Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le 11/04/2024
ID : 038-200040657-20240404-B2024_4-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MATHEYSINE

DELIBERATION N° 59-24

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Le quatre avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation n° 03A qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 19 mars 2024 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Thierry JOUBERT.

Présents :

SAVIGNON Joseph	CIOT Xavier	GIRAUD Murielle
SERRE Emmanuel	FAYARD Adeline	RAVANAT Jean-Luc
SIAUD Alain	DECHAUX Marie-Claire	BALME Eric
KRAMARCZEWSKI Bruno	GIRARDOT Frédéric	MENDEZ Alain
BONOMI Jean-Pierre	TRAPANI Mary	GRAND Florence
MULYK Fabien	GIACOMETTI Geneviève	BATTISTEL Marie-Noëlle
MAUROY Claude	PONTIER Joël	LE TRAOU Dominique
CORNU Liliane	LUC Alain	PONCET Denis
FAURE Philippe	JOUBERT Thierry	BALMET Lucie
CHATTARD Arnaud	CHAUD Frédéric	BUCH Emile
BRUGNERA Jean-Michel	GRIET Bernard	MAUGIRON Frédéric
ROBERT Philippe	SAURAT Coraline	MAUGIRON Gilbert
MASLO Raymond	LANEYRIE Jean-Marc	BARTHELEMI Maryse
ROSSI Angélique	TOSCAN Michel	ROUSSET Alain
CHANTRE Carine	TURC Sylvain	MORA Serge
BONNIER Eric	STUTZ Anne	
BARI Nadine	CURT Jean-Pierre	

Absents excusés représentés : PREVOT Fabienne (pouvoir à TOSCAN Michel), GERBI Franck (pouvoir à JOUBERT Thierry), GONNORD Franck (pouvoir à Marie-Claire DECHAUX), DURAND Bernard (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BRUN Sylvie (pouvoir à TRAPANI Mary), LAURENS Patrick (pouvoir à BARI Nadine), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à FAYARD Adeline), GARNIER Jean-Luc (pouvoir à BALME Eric).

Nombre de délégués en exercice :	62
Nombre de délégués présents :	49
Nombre de pouvoirs :	08
Nombre de délégués votants :	**57**

OBJET : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MATHEYSINE : BUDGET ANNEXE MAISON MESSIAEN

Les maquettes budgétaires présentées sont établies :

- Selon les axes du Rapport d'Orientations Budgétaires, adopté par le Conseil communautaire
- En tenant compte des propositions développées en termes de fiscalité, subventions, et autres données annexes.
- Eu égard aux autorisations de programme et autorisations d'engagement adoptées précédemment en séance

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le 11/04/2024
ID : 038-200040657-20240404-B2024_4-BF

Les budgets annexes doivent être votés lors de la même séance de l'assemblée délibérante que le budget principal.

Après présentation des différents documents budgétaires, Madame la Présidente demande aux conseillers communautaires de procéder au vote des budgets primitifs 2024 de la Communauté de Communes de la Matheysine.

Budget annexe Maison Messiaen :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	295 376,65 €	295 376,65 €
Investissement	248 067,47 €	248 067,47 €
Total	**543 444,12 €**	**543 444,12 €**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➔ **APPROUVE** le Budget 2024 du budget annexe Maison Messiaen.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 4 avril 2024
La Présidente,
Coraline SAURAT